

Editorial : Promouvoir le bien-être pour tous

Le bien-être ne peut pas prospérer dans des sociétés divisées. Près de dix ans après le début de la crise financière mondiale, la croissance économique est à nouveau au rendez-vous. Mais la crise a laissé des traces : les inégalités de revenu ont continué de se creuser et dans plusieurs pays de l'OCDE, trop de personnes ont été laissées de côté, avec tous les risques que cela comporte pour le futur. Pour juger du bien-être actuel et futur des citoyens, le mouvement en faveur de la mesure du progrès « au-delà du PIB » a attiré l'attention sur les limites des statistiques économiques traditionnelles et sur l'importance de se fier à d'autres indicateurs qui puissent mieux appréhender les *catégories* de personnes et les *aspects* importants de la vie, qui sont trop souvent ignorés. En ligne avec cette approche, l'OCDE a adopté un cadre pour la mesure du bien-être et depuis 2011 compile des statistiques publiées dans *Comment va la vie ?* qui répondent à cette exigence et contribuent au débat politique sur l'économie inclusive et soutenable.

Maintenant que les économies reprennent de la vigueur, le bien-être doit aussi s'améliorer

Après une décennie de turbulences dans de nombreux pays de l'OCDE, la vie s'est-elle améliorée par rapport à ce qu'elle était en 2005, bien avant le début de la crise ? Le bilan n'est que partiellement positif. Dans la plupart des pays de l'OCDE, le revenu moyen des ménages, le salaire annuel moyen et l'espérance de vie ont progressé, et pour environ la moitié d'entre eux, le taux d'emploi a augmenté, le temps de travail a diminué, le nombre de personnes qui déclarent se sentir en sécurité est plus élevé et les homicides sont moins nombreux. Cela étant, dans plusieurs de ces domaines, les progrès ont souvent été lents, instables ou inégalement répartis. En outre, concernant plusieurs autres dimensions du bien-être, la situation s'est détériorée: la participation électorale, le chômage de longue durée et l'accès financier au logement se sont dégradés dans la moitié environ des pays de l'OCDE depuis 2005, tandis que l'insécurité sur le marché du travail est en hausse dans 80 pour cent d'entre eux. La satisfaction à l'égard de la vie et le niveau de soutien social ont également reculé dans au moins un quart des pays de l'OCDE. Ainsi, si les économies commencent à se remettre de la crise, à plusieurs égards, nombreuses sont les personnes qui ne ressentent pas encore une amélioration de leur qualité de vie.

Les inégalités vont au-delà des aspects monétaires

La moyenne de l'OCDE est un piètre indicateur pour décrire le bien-être des individus, des familles et des collectivités – dans la mesure où les gains et les pertes de bien-être sont souvent inégalement répartis tant à l'intérieur des pays que d'un pays à l'autre. Le chapitre spécial consacré aux inégalités dans cette édition de *Comment va la vie ?* permet de mieux cerner le profil de ceux qui restent à la traîne. Alors que le débat récent sur les inégalités a principalement tourné autour du revenu, le chapitre 2 met en évidence de nombreuses

autres lignes de fracture dans différents domaines du bien-être et entre différents groupes de population – entre les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux, les diplômés et les non-diplômés. Dans des pays où les écarts sont relativement faibles selon certains critères (par exemple, entre les hommes et les femmes ou en termes d'inégalités de revenu), les disparités peuvent être bien plus importantes à d'autres égards (entre les jeunes et les vieux ou en matière de santé). Il est donc important d'analyser les inégalités sous plus d'un angle et plus d'un éclairage. En s'intéressant à la situation des migrants dans les pays de l'OCDE, le chapitre 3 étend encore le champ de l'analyse. Par rapport aux autochtones, les immigrés souffrent de plusieurs handicaps allant de conditions de travail médiocres à des niveaux d'exposition plus élevés à la pollution atmosphérique et au bruit dans les quartiers où ils vivent. L'immigration a aussi des incidences sur le bien-être subjectif : dans plus des deux tiers des pays européens membres de l'OCDE, les immigrés se disent moins satisfaits de leur vie que les autochtones et sont plus susceptibles d'être déprimés ou dépressifs.

Les obstacles à la mobilité sociale risquent de creuser les inégalités de bien-être dans l'avenir

Les inégalités sont particulièrement préoccupantes lorsqu'elles reflètent ou entraînent une inégalité des chances. Plusieurs obstacles freinent la mobilité sociale dans les pays de l'OCDE. Cela commence très tôt puisque les enfants de familles pauvres sont déjà bien plus susceptibles que les autres de basculer plus tard dans la pauvreté. Ces inégalités s'aggravent ensuite avec la formation des familles car, si les contraires s'attirent, c'est encore avec son semblable que l'on se marie : plus d'un tiers des salariés vivent avec des conjoints appartenant au même quintile de revenu qu'eux. En outre, les règles successorales ne font que renforcer les clivages existants : si environ 10 % des ménages situés dans le premier quintile de patrimoine bénéficient d'héritages ou de donations, la proportion passe à plus de la moitié dans le quintile supérieur. Par ailleurs, de nos jours, tout le monde n'est pas en mesure de valoriser au mieux ses compétences sur le marché du travail. Ainsi, la probabilité d'être surqualifié pour son emploi est plus élevée chez les immigrés diplômés de l'enseignement supérieur que chez les autochtones. Et bien qu'ils aient un meilleur niveau de formation que celle des générations précédentes, les jeunes adultes sont nettement moins bien lotis que leurs aînés en matière d'emploi.

Remettre les citoyens au centre des institutions publiques

Des sociétés divisées sont source de problèmes pour la démocratie et la confiance du corps social. Dans les pays de l'OCDE, beaucoup de citoyens se sentent éloignés de leurs institutions publiques. En moyenne, seules 33 % des personnes estiment pouvoir faire entendre leur voix auprès des autorités, et dans plus de la moitié des pays de l'OCDE, la confiance envers les institutions publiques a reculé depuis 2005. Si les Européens se disent généralement satisfaits du processus électoral dans leur pays, ils le sont beaucoup moins des mesures prises pour réduire les inégalités. Par ailleurs, les données d'une enquête sur les antécédents professionnels des parlementaires de 11 pays montrent qu'ils ne sont pas très « représentatifs » de leurs électeurs – ce sont généralement d'anciens membres de professions libérales ou d'anciens cadres supérieurs. En outre, l'engagement civique diminue : la participation électorale est en recul et certaines catégories les moins bien représentées (les jeunes, les salariés modestes et les personnes les moins instruites) sont moins susceptibles de voter alors que la majorité estime qu'elles n'ont pas leur mot à dire dans les décisions publiques. De plus en plus, les pouvoirs publics risquent donc de

« gouverner dans le vide ». Il faut trouver de nouveaux moyens de mobiliser les citoyens, surtout les plus marginalisés, afin de rétablir la confiance et d'empêcher les clivages de s'aggraver.

Des données de meilleure qualité pour une vie meilleure

Six ans après le lancement de l'*Initiative du vivre mieux* de l'OCDE, la base de données sur le bien-être s'est considérablement enrichie, nous donnant ainsi une meilleure idée des multiples facettes des conditions de vie des individus et par là de ce qui devrait être fait pour améliorer la qualité de la vie dans les différents pays. Cependant, notre travail est loin d'être achevé. Nous manquons cruellement d'informations, en particulier, sur les évolutions temporelles des inégalités dans des dimensions importantes du bien-être, qui nous permettraient de savoir si celles-ci diminuent ou non dans la société. Mais le plus urgent, au-delà de l'effort de longue haleine que nécessite la mesure statistique du bien-être, c'est de faire en sorte que ces nouvelles données soient effectivement utilisées par les décideurs politiques. En effet, le problème n'est pas simplement d'ordre statistique : il faut que les nouvelles données dont on dispose sur le bien-être et sa répartition servent d'évidence concrète pour concevoir des politiques publiques visant à améliorer les conditions matérielles et la qualité de la vie des populations. En d'autres termes, il ne suffit pas de savoir quels sont le niveau de bien-être et l'ampleur des inégalités, il faut aussi agir pour corriger celles qui comptent le plus aux yeux des citoyens, afin de promouvoir le bien-être de tous.



Martine Durand

Chef statisticienne de l'OCDE

Directrice de la Direction des statistiques de l'OCDE



Extrait de :
How's Life? 2017
Measuring Well-being

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/how_life-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Editorial : Promouvoir le bien-être pour tous », dans *How's Life? 2017 : Measuring Well-being*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/how_life-2017-2-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.